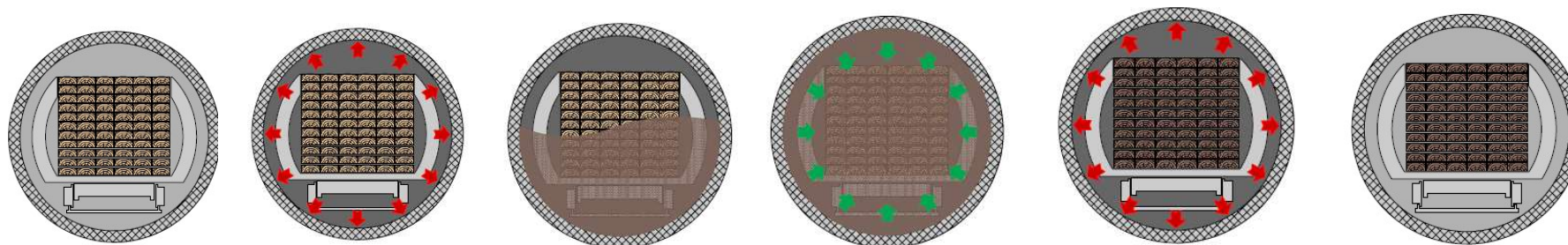




Imprégnation autoclave
Le guide du traitement

www.durlang.com

Le procédé :



Préparation du bois à traiter :

- ✓ Bois séché à un taux d'humidité de maximum 28% (taux d'humidité max. de 20 à 30% en fonction de l'essence)
- ✓ Toutes les écorces, internes ou externes, doivent être enlevées
- ✓ Le bois doit être dépourvu d'impuretés, de sciure et d'emballages plastique
- ✓ NE PAS fixer d'accessoires métalliques
- ✓ NE PAS serrer excessivement les feuillets du cerclage

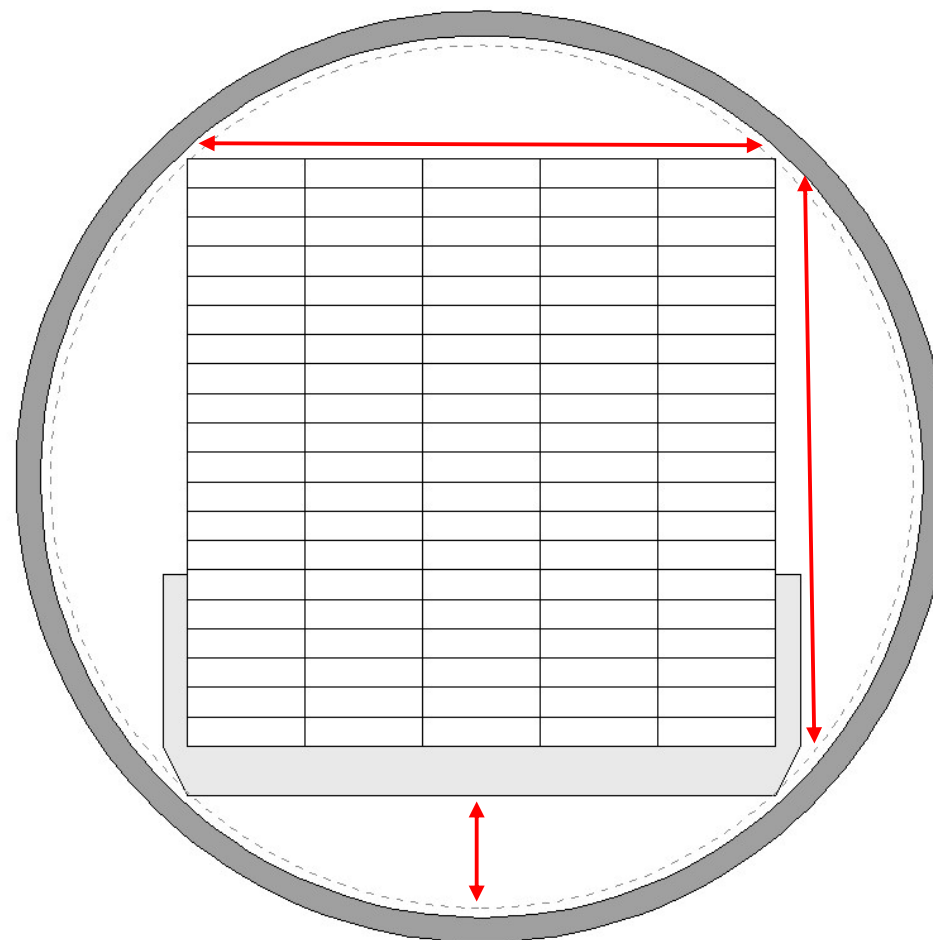
Nos conseils :

- ✓ Pour un résultat optimal, nous préconisons un traitement après usinage, sciage, rabotage et entaillage
- ✓ Idéalement, les paquets de bois sont d'essence identique et de sections semblables
- ✓ Si possible, utilisez des baguettes entre chaque lit du paquet pour favoriser le séchage après traitement
- ✓ Pour obtenir une teinte homogène pour le traitement couleur « marron », nous conseillons de grouper les paquets concernés dans une même commande

Recommandations d'emballage & dimensions de la cuve

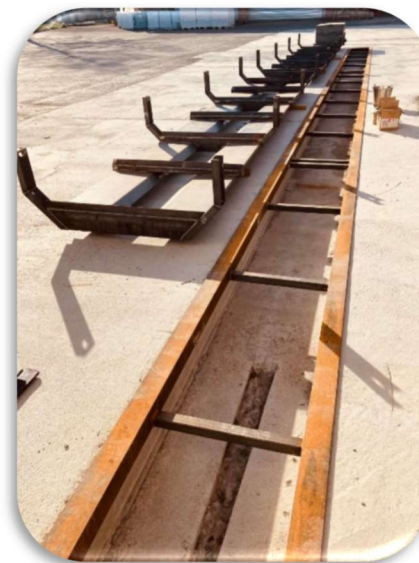
Dimensions maximales :

LARGEUR	HAUTEUR MAX.
115 cm	100 cm
110 cm	105 cm
100 cm	110 cm
90 cm	115 cm
80 cm	120 cm



Nos atouts :

- Réactivité et délais attractifs
- Installations modernisées et automatisées
- Imprégnation de couleur¹ « VERT » & « MARRON »
- Bac de trempage pour bois de charpente
- Service personnalisé : vous êtes un client, pas un numéro !



Couleur classique « vert »



Couleur « marron »

¹ Ces échantillons de couleur sont donnés à titre indicatif, le rendu de la teinte peut varier en fonction de différents facteurs, notamment en raison de l'essence du bois

Conditions particulières

1. Nos tarifs en la matière sont applicables par mètre cube
2. Tout dépôt de marchandises doit être annoncé le jour précédent (e-mail et/ou téléphone)
3. Tout dépôt doit impérativement être accompagné d'un bon de livraison reprenant le cubage total du bois à traiter et/ou un détail des paquets (quantité – longueur – section) ainsi que la mention de la couleur (vert ou marron) et du type de traitement (classe III ou IV). À défaut d'un tel bon et/ou d'un détail précis, le client est présumé accepter le cubage calculé par nos soins
4. La marchandise reste la propriété du client. Durlang ne sera en aucun cas tenu de responsable en cas de perte de celle-ci due à un cas de force majeure (calamité naturelle, incendie, tempête etc.)
5. Le client est tenu de respecter scrupuleusement les recommandations d'emballage. À défaut, des frais de dépaquetage/ré-emballage seront facturés au client au tarif horaire de 45,00€ HTVA/heure
6. Sauf accord contraire avec le client, les marchandises imprégnées ne peuvent être stockées plus de deux semaines sur le site. À défaut, Durlang se réserve le droit de facturer des frais de stockage
7. ATTENTION : nous nous réservons le droit de comptabiliser un supplément par mètre cube en fonction de l'essence du bois à imprégner. Il s'agit notamment des essences de bois qui présentent un taux d'absorption important

Contacts :

- ▶ Responsable traitement autoclave : Boris GILSON b.gilson@durlang.com GSM : +32 (0)478 93 73 67
- ▶ Contact administratif : Jean-Renaud GILSON jr.gilson@durlang.com GSM : +32 (0)491 46 23 99